

Foix, le 31 OCT. 2018

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT
Service « Agriculture / Espace Rural »

Dossier suivi par : Thierry Candebat

☎ 05.61.02.09.09 poste 0271

Mail : tcandebat@ariefge.fr

Monsieur le Président
Association VELO9
32, avenue du Général Leclerc
09000 FOIX

Objet : votre courrier du 30 septembre 2018

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre courrier du 30 septembre 2018 par lequel vous souligniez les mesures annoncées du « plan vélo & mobilités actives » du Gouvernement et relayiez la demande des Cyclistes pour l'aménagement d'une voie verte entre Foix et Vernajoul.

L'annonce du plan gouvernemental par le Premier Ministre en présence de deux Ministres paraît représenter une ambition affichée de l'Etat pour « le Vélo » et l'ensemble de ses bienfaits. Certaines mesures laissent entrevoir de nouvelles possibilités d'actions pour les Collectivités locales en charge de l'organisation des mobilités sur l'espace public. Néanmoins, la plupart des éléments du plan réclame une évolution législative et des adaptations réglementaires présentées dans une nouvelle loi dès l'année 2019.

J'en prends note et je vous confirme que les services du Département ont pris connaissance, comme vous, des informations existantes, y compris du cahier des charges du premier appel à projet de l'ADEME intitulé « vélo & territoires ».

La réalisation de la liaison entre le centre ville de Foix et la jonction de la voie verte à Vernajoul est un objectif fort pour le Département.

En 2014, le Conseil départemental, qui avait obtenu une mise à disposition d'une partie du domaine de Réseau Ferré de France, a contractualisé avec des entreprises un marché de travaux pour l'aménagement de la traversée de Vernajoul et du pont « dit de l'Echo ». Ces éléments vous confirment l'intérêt pour le Département de cette liaison douce entre le début de la voie verte vers Saint-Girons, l'ouverture sur la plaine de l'Ariège et le centre-ville de Foix. Malheureusement, la SNCF n'a jamais donné son accord pour le démarrage des travaux.

Depuis, l'Etat, le Département, la Communauté d'Agglomération et la Commune travaillent de concert pour débloquer la situation. Ainsi, la Ville de Foix et la Communauté d'Agglomération conduiraient les travaux au contact des infrastructures de la SNCF avec un soutien financier de l'Etat. Le Département réaliserait, de façon coordonnée, l'aménagement de la voie verte en elle-même.

Soyez assuré que chaque partenaire de l'opération veillera à ce que cette infrastructure, indispensable au développement des mobilités actives sur l'agglomération de la préfecture de l'Ariège, soit financée dans les meilleures conditions pour les Fuxéens, les Habitants de la vallée de l'Ariège, les Ariégeois et nos visiteurs.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Monsieur le Président
le cours est juste.*

Le Président du Conseil départemental

Henri NAYROU